



TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

4 - 5 juillet 2005, Bonn, Allemagne

Propositions d'amendements à l'Accord et/ou à ses annexes

Proposition d'introduction de nouvelles espèces à l'Annexe 2

La Résolution 2.1. adoptée lors de la 2^{ème} Réunion des Parties demandait entre autres au Comité technique de se pencher sur l'évolution de l'Accord en incluant des espèces supplémentaires d'oiseaux des zones humides ainsi que des espèces traditionnellement considérées comme d'oiseaux de mer, en prenant tout d'abord en considération les espèces figurant aux tableaux 2 et 3 du document AEWA/MOP 2.9. Le Comité technique était également chargé d'examiner en particulier dans quelle mesure la portée du Plan d'action existant est suffisante pour prendre en main les différents problèmes de conservation auxquels se trouvent confrontés les oiseaux de proies, les passereaux et autres groupes taxinomiques utilisant les zones humides.

Le problème de l'introduction de nouvelles espèces a été débattu par le Comité technique lors de ses réunions, plus précisément lors de la quatrième (en 2003), de la cinquième (en 2004) et, de manière plus approfondie, lors de la sixième (en 2005). À l'issue de ces discussions, le Comité technique a décidé de recommander à la MOP3 de ne pas inclure pour le moment les espèces d'oiseaux figurant au tableau 3 du document AEWA/MOP 2.9, qui comprend des passereaux, des oiseaux de proie et des chouettes et hiboux dépendant des zones humides.

Les membres du Comité technique ont estimé qu'il était encore trop tôt pour inclure de nombreuses espèces de passereaux et ce pour diverses raisons. Ils craignaient tout d'abord que les passereaux affaiblissent l'attention portée aux espèces actuelles et nuisent ainsi à l'efficacité de l'Accord. En outre, on dispose de trop peu de connaissances scientifiques sur la plupart des passereaux pour une conservation effective. On considère en même temps que les passereaux bénéficieront de toute façon d'une gestion appropriée des zones humides visant les espèces couvertes actuellement par l'Accord.

Les oiseaux de proie ainsi que les chouettes et les hiboux ont été écartés en raison du fait que la CMS est en train de rechercher des options susceptibles de permettre la création d'un autre instrument intergouvernemental pour leur conservation.

Le Comité technique a ensuite décidé d'analyser de plus près les espèces d'oiseaux de mer figurant au tableau 2 du document AEWA/MOP 2.9 en vue d'évaluer dans quelle

mesure leur inclusion à l'Annexe 2 de l'Accord serait appropriée. Les informations concernant ces espèces et les menaces auxquelles elles se trouvent confrontées sont récapitulées dans trois tableaux joints en annexe à ce document. Il est utile de mentionner que plusieurs espèces d'oiseaux de mer figurent à l'actuelle Annexe 2 de l'Accord dans les listes d'origine et que d'autres espèces sud-africaines ont été ajoutées à l'Accord lors de la MOP2.

LE TABLEAU 1 (*RÉCAPITULATIF DES INFORMATIONS SUR LES ESPÈCES D'OISEAUX DE MER CANDIDATS A L'INCLUSION DANS L'AEWA ET SON PLAN D'ACTION*) REGROUPE DES INFORMATIONS SUR LES TAILLES DES POPULATIONS DES ESPÈCES/ SOUS ESPÈCES, LES AIRES DE RÉPARTITION ET LES CHEVAUCEMENTS AVEC LA ZONE DE L'ACCORD, LES SCHEMAS DE MIGRATION ET LES MENACES. DEUX CRITÈRES ONT SERVI À SÉLECTIONNER DES ESPÈCES/SOUS ESPÈCES EN VUE D'UN EXAMEN PLUS APPROFONDI :

- 1) *Une espèce/sous espèce doit se reproduire dans la zone de l'Accord et son aire de répartition doit correspondre pour au moins 75 % à la zone de l'Accord.* Seuls dans les cas où une espèce/sous-espèce est principalement présente dans la zone de l'Accord, c'est-à-dire lorsque son aire de répartition se trouve pour les trois quarts dans la zone de l'Accord, une approche basée sur les voies de migration pourra être envisagée et l'AEWA pourra éventuellement contribuer à sa conservation. Toutefois, pour faire exception à ce critère, il a été suggéré de prendre en considération les espèces/sous-espèces dont l'aire de répartition couvre moins de 75 % de la zone de l'Accord mais dont la population nicheuse est concentrée dans la zone de l'Accord et dont les principales menaces connues se situent dans les sites de reproduction ;
- 2) *Une espèce/sous-espèce doit présenter des schémas de migration (errance) clairs.*

L'APPLICATION DE CES DEUX CRITÈRES A PERMIS DE SÉLECTIONNER 30 DES 55 ESPÈCES/SOUS-ESPÈCES. TOUTEFOIS, PARMIS CES 30, SEULES 13 ESPÈCES CORRESPONDAIENT AU MIEUX À LA DÉFINITION DES ESPÈCES MIGRATRICES, C'EST-À-DIRE QU'ELLES TRAVERSAIENT DE MANIÈRE CYCLIQUE ET PRÉVISIBLE UNE OU PLUSIEURS FRONTIÈRES NATIONALES. CES ESPÈCES/SOUS-ESPÈCES FIGURENT AU TABLEAU 1 SUR FOND GRIS FONCÉ. LES 17 ESPÈCES/SOUS-ESPÈCES RESTANTES SONT ESSENTIELLEMENT ERRANTES (DISPERSÉES) OU BIEN, SONT MÊME DANS CERTAINS CAS (FRÉGATE DU PACIFIQUE, FRÉGATE ARIEL, NODDI NOIR ET GUILLEMOT À MIROIR) GÉNÉRALEMENT SÉDENTAIRES TANDIS QUE LES SCHÉMAS DE DISPERSION DES JUVÉNILES ET DES NON-REPRODUCTEURS NE SONT PAS BIEN CONNUS. EN CONSÉQUENCE, CES ESPÈCES RÉPONDENT DE FAÇON INSUFFISANTE À LA DÉFINITION DES ESPÈCES MIGRATRICES, MÊME SI ELLES VOLENT SUR DE LONGUES DISTANCES ET TRAVERSENT PROBABLEMENT DES FRONTIÈRES NATIONALES. EN DEHORS DE LA PÉRIODE DE REPRODUCTION, ELLES SONT PRESQUE TOUTES PÉLAGIQUES, PASSANT LA PLUPART DE LEUR CYCLE ANNUEL AU LARGE, SOUVENT

DANS DES EAUX INTERNATIONALES. CES ESPÈCES FIGURENT AU TABLEAU 1 SUR UN FOND GRIS CLAIR.

IL A ÉTÉ MIS EN AVANT QUE LES MENACES AUXQUELLES SONT CONFRONTÉS CES OISEAUX PÉLAGIQUES SONT D'UNE NATURE COMPLÈTEMENT DIFFÉRENTE DE CELLES JUSQU'À PRÉSENT PRISES EN MAIN PAR L'AEWA. LES ÉCHELLES SONT AUSSI TRÈS DIFFÉRENTES PUISQU'EN DEHORS DE LA PÉRIODE DE REPRODUCTION, LES OISEAUX PÉLAGIQUES ONT POUR HABITAT LES EAUX INTERNATIONALES. IL FAUT TOUTEFOIS NOTER QUE LA ZONE DE L'ACCORD COUVRE EN GRANDE PARTIE LES OCÉANS ATLANTIQUE ET INDIEN AINSI QUE D'AUTRES MERS. LE FAIT QU'AUCUNE MESURE N'A ÉTÉ ENVISAGÉE DANS LE PLAN D'ACTION POUR S'ATTAQUER AUX MENACES PESANT SUR LES OISEAUX D'EAU DANS LES EAUX INTERNATIONALES NE DEVRAIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE RAISON DE NE PAS ENVISAGER DES ACTIONS DANS LE FUTUR DANS CES RÉGIONS DE LA ZONE DE L'ACCORD, SI CECI S'AVÉRAIT APPROPRIÉ.

DES EXCEPTIONS CORRESPONDANT AU CRITÈRE 1 DÉCRIT PLUS HAUT – UNE NOUVELLE SOUS-ESPÈCE D'UNE ESPÈCE DÉJÀ SÉLECTIONNÉE ET DEUX NOUVELLES ESPÈCES ONT EN OUTRE ÉTÉ IDENTIFIÉES. ELLES FIGURENT SUR FOND NOIR AU TABLEAU 1. ELLES FONT TOUTEFOIS PARTIE DU GROUPE DES OISEAUX PÉLAGIQUES ERRANT.

Le tableau 2 (*Menaces affrontées par les oiseaux de mer candidats à l'inclusion dans l'AEWA et le Plan d'action*) joint en annexe au présent document récapitule les menaces subies par toutes les espèces d'oiseaux d'eau prises en considération par le Comité technique (prenez note des fonds gris clair et gris foncé correspondant aux deux critères appliqués au tableau 1 et du fond noir pour les exceptions). Dix types de menaces ont été distingués. Celles concernant les oiseaux de mer proposés pour un examen plus poussé sont indiqués sur fond orange : orange clair pour les espèces pélagiques se dispersant, orange vif pour les espèces authentiquement migratrices et orange foncé/rouge pour les exceptions. En plus, les statuts européens et mondiaux des menaces ont été indiqués pour chaque espèce. L'une des principales conclusions est qu'elles toutes classées, selon les critères de l'UICN, comme étant à Faible risque (*Least concern*), à une seule exception près : la Frégate-aigle-de-mer, qui est vulnérable. Au niveau européen, seules quatre espèces sont considérées comme Vulnérable, Rare ou En déclin, tandis que le reste est considéré comme n'étant pas en danger (certaines avec un statut provisoire).

Le tableau 3 (*Liste des menaces et références aux paragraphes du Plan d'action de l'AEWA (2003–2005) qui s'y rapportent*) énumère les dix différents types généraux de menaces du Plan d'action ainsi que les paragraphes concernés. Ces menaces sont présentées par ordre décroissant, sur la base du nombre des nouvelles espèces proposées exposées à chaque type de menace particulier. Cette analyse simple révèle que l'actuel Plan d'action de l'AEWA ne prend pas en main quatre types de menace (indiqués sur fond sombre). On a indiqué pour chacune d'entre elles à quel endroit du Plan d'action un nouveau paragraphe/sous-chapitre devrait être ajouté. On pense que le changement climatique a un impact (potentiel) sur toutes les espèces, y compris les espèces

actuellement couvertes par l'AEWA. Cette menace, reconnue comme étant la plus importante de toutes, nécessite qu'un sous-chapitre lui soit consacré. Les autres menaces requérant un paragraphe supplémentaire dans le Plan d'action sont la pêche intensive, les marées noires et les captures accidentelles dans les équipements de pêche.

D'ici la MOP3, le Secrétariat rédigera, avec l'aide du Comité technique, des propositions de nouveaux paragraphes et sous-chapitres à ajouter au Plan d'action. Wetlands International sera chargé de rassembler les informations pertinentes se rapportant aux nouvelles espèces proposées à l'inclusion au tableau 1 du Plan d'action.

ACTION DEVANT ÊTRE ENTREPRISE PAR LE COMITÉ PERMANENT

Il est demandé au Comité permanent d'examiner la proposition du Comité technique, d'y apporter, s'il y a lieu, des observations et des suggestions, et d'approuver ce document qui sera soumis à la MOP3.

Tableau 1. Récapitulatif des informations concernant les oiseaux de mer candidats à l'inclusion dans l'AEWA et le Plan d'action

Nom de l'espèce (effectif de population globale)	Nom des sous espèces	Effectif de population relatif (dans la zone de l'Accord)	Chevauchements avec la zone de l'Accord (en %)	Schéma de migration	Menaces
PHAETHONTIDAE					
<i>Phaethon aethereus</i> Phaéton à bec rouge < 10 000 couples	<i>aethereus</i>	<3 000 couples	50 % (S Atlantique)	Pas de migration régulière. Dispersion extensive des juvéniles au-dessus des eaux autour des lieux de reproduction.	Prédateurs terrestres (chats et rats)

	<i>mesonauta</i>	100 couples (îles du Cap Vert, estimation 1990)	Env. 20 % (E Atlantique, E Pacifique, Caraïbes)	Pas de migration régulière. Large dispersion des juvéniles au-dessus des eaux entourant les lieux de reproduction (des oiseaux du Cap Vert se déplacent vers les remontées d'eau froide au large de l'Afrique de l'Ouest, près des colonies de reproduction/ nicheuses)	Prédateurs terrestres (chats et rats)
	<i>indicus</i>	? x 100 couples	Env. 100 % (Golfe Persique, golfe d'Aden, mer Rouge)	Pas de migration régulière. Large dispersion des juvéniles au-dessus des eaux entourant les lieux de reproduction.	Prédateurs terrestres (chats et rats)
<i>Phaethon rubricauda</i> Phaéton à brins rouges Population stable, plusieurs dizaines de milliers de couples (20 000 à 30 000)	<i>rubricauda</i>	? x 1 000 couples	Env. 100 % (Ouest de l'océan Indien)	Pas de migration régulière. Probablement une dispersion plus importante que pour les autres espèces de Phaétons.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable pour se nourrir (non mentionnée pour l'O de l'Océan)

					indien)
<i>Phaethon lepturus</i> Phaéton à bec jaune Au moins 24 000-30 000 couples, probablement plus	<i>lepturus</i>	Env. 2 500 couples	Env. 50 % (océan Indien). La plupart des colonies se trouvent dans la zone de l'Accord.	Résidents et dispersés, adultes et juvéniles. Errant sur des distances pouvant atteindre 1000 km.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable en vue de l'alimentation (non mentionnée pour l'O de l'océan Indien)
SULIDAE					

<p><i>Sula (Morus) bassana</i> Fou de Bassan Population mondiale > 600 000 oiseaux (estimation 1984-85)</p>	-	Env. 225 000 couples (estimation 1984-85)	Env. 75 %	Migration N-S bien connue, jusqu'à l'Équateur.	Pêche excessive
<p><i>Sula dactylatra</i> Fou masqué Difficile à estimer, probablement entre 200 000 et 400 000 (estimation très approximative)</p>	<i>dactylatra</i>	De 32 500 à 57 500 couples	Touchent les frontières de la zone de l'Accord (Caraïbes et SO Atlantique)	La majorité des adultes passent toute l'année à proximité de la colonie, large dispersion des juvéniles et parfois également des adultes. Peuvent chercher leur nourriture jusqu'à 1000 km de distance des terres.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable en vue de l'alimentation. Développement touristique.

	<i>melanops</i>	En déclin, peu de colonies restantes, protection indispensable.	100 % (Océan Indien)	La majorité des adultes passent toute l'année à proximité de la colonie, large dispersion des juvéniles et parfois également des adultes. Peuvent chercher leur nourriture jusqu'à 1000 km de distance des terres.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable en vue de l'alimentation. Développement touristique.
--	-----------------	---	-------------------------	--	--

<p><i>Sula sula</i> Fou à pieds rouges Population mondiale > 1 000 000 oiseaux</p>	<p><i>sula</i></p>	<p>Env. 100 couples (S Atlantique)</p>	<p>Touchent les frontières de la zone de l'Accord (Caraïbes et SO Atlantique)</p>	<p>Large dispersion au-dessus des océans tropicaux. Mouvements réguliers difficiles à comprendre.</p>	<p>Destruction des habitats (espèce nichant dans les arbres). Prédateurs terrestres (chats et rats). Prélèvement des œufs et braconnages. Développement touristique.</p>
	<p><i>rubripes</i></p>	<p>En déclin, peu nombreux.</p>	<p>Env. 7 % (Pacifique tropical O & C et océan Indien)</p>	<p>Large dispersion au-dessus des océans tropicaux. Mouvements réguliers difficiles à comprendre.</p>	<p>Destruction des habitats (espèce nichant dans les arbres). À l'O de l'océan Indien au moins 12 colonies disparues au cours du dernier siècle du fait des pertes d'habitats. Prédateurs terrestres (chats et rats). Prélèvement des œufs et braconnage. Développement touristique.</p>

<i>Sula leucogaster</i> Fou brun Les effectifs les plus nombreux de cette famille, mais difficiles à estimer, probablement plusieurs centaines de milliers d'individus	<i>leucogaster</i>	? x 1 000 couples	Env. 50 % (Caraïbes et Atlantique tropical)	Adultes plus ou moins résidents, juv. largement dispersés, échanges inter-colonies notés	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable en vue de l'alimentation. Développement touristique.
	<i>plotus</i>	? x 1 000 couples	Env. 15 % (Mer rouge et Océan Indien jusqu'au C Pacifique)	Adultes plus ou moins résidents, juv. largement dispersés, échanges inter-colonies notés	Prédateurs terrestres (chats et rats). Exploitation humaine non durable en vue de l'alimentation. Développement touristique.

PHALACROCORACIDAE

<i>Phalacrocorax aristotelis</i> Cormoran huppé Env. 100 000 couples	<i>aristotelis</i>	? x 10 000 à ? x 100 000	100 % (Islande et N Scandinavie jusqu'à la Péninsule ibérique)	Sédentaires avec dispersion sur de courtes distances après reproduction, surtout pour les juv. Les oiseaux des populations de Norvège et de Grande-Bretagne s'éloignent jusqu'à 1 000 km des colonies.	Pas de menace spécifique, seulement de caractère général avec impact sur les oiseaux de mer nichant sur les falaises.
---	--------------------	--------------------------	---	--	---

	<i>desmarestii</i>	Env. 10 000 couples, en déclin	100 % (C Méditerranée jusqu' à la mer Noire)	Sédentaires avec dispersion limitée après la période de reproduction.	Pas de menace spécifique, seulement de caractère général avec impact sur les oiseaux de mer nichant sur les falaises.
	<i>riggenbachi</i>	? x 1 000	100 % (côtes marocaines)	Sédentaires avec dispersion limitée après la période de reproduction.	Pas de menace spécifique, seulement de caractère général avec impact sur les oiseaux de mer nichant sur les falaises.
FREGATIDAE					

<i>Fregata aquila</i> Frégate aigle-de-mer De 1 000 à 1500 couples ou moins	-	De 1 000 à 1 500 couples ou moins	100 % (Île d'Ascension)	Sédentaires, errant rarement à plus de 150 km de la colonie	Prédateurs terrestres (chats et rats). Activités humaines intensifiées depuis l'établissement d'une base militaire en 1982.
<i>Fregata magnificens</i> Frégate superbe Plusieurs centaines de milliers d'oiseaux	-	Probablement réduite jusqu'à seulement 10 oiseaux (Iles du Cap Vert)	Env. 15 % (E Pacifique, Caraïbes, SO Atlantique, E Atlantique)	Sédentaires avec dispersion des immatures et des non-reproducteurs.	Destruction des habitats, perturbations, harcèlement (par les pêcheurs).
<i>Fregata minor</i> Frégate du Pacifique De 500 000 à 1 000 000 oiseaux	<i>aldabrensis</i>	? x 1 000	100 % (O océan indien)	Sédentaires avec dispersion des immatures et des non-reproducteurs.	Destruction des habitats, perturbations, harcèlement (par les pêcheurs), prédateurs terrestres.
<i>Fregata ariel</i> Frégate ariel Plusieurs centaines de milliers d'oiseaux	<i>iredalei</i>	? x 1 000	100 % (O océan indien)	Sédentaires avec dispersion des immatures et des non-reproducteurs.	Destruction des habitats, perturbations, harcèlement (par les pêcheurs), prédateurs terrestres.
STERCORARIDAE					

<i>Catharacta antarctica</i> Labbe de McCormick Env. 13 000 à 14 000 couples	<i>lonnbergi</i>	Ne se reproduisent pas dans la zone de l'Accord.	<5 % (Péninsule antarctique, îles subantarctique de l'Atlantique, océans Indien et Pacifique)	Normalement sédentaires, mais lors des rudes hivers se dispersent sur la mer.	Harcèlement.
<i>Catharacta skua</i> Grand Labbe 13 600 couples	-	13 600 couples	100 % (zone de reproduction), env. 80 % (zone d'hivernage)	Migration N-S clairement définie	Harcèlement, Pêche (excessive).
<i>Stercorarius pomarinus</i> Labbe pomarin Plusieurs dizaines de milliers de couples	-	? x 1 000 (to ? x 10 000)	Env. 30 % (zone de reproduction) (Zones holarctique et paléarctique). Une partie de la zone d'hivernage couvre les côtes O et SO de l'Afrique, le golfe Persique et la mer Rouge.	Migration N-S clairement définie	Aucune menace spécifique n'a été décrite.
<i>Stercorarius parasiticus</i> Labbe parasite Plusieurs centaines de milliers de couples	-	? x 10 000	Env. 30 % (zone de reproduction) (Zones holarctique et paléarctique). Une partie de la zone d'hivernage couvre les côtes SO, S et SE de l'Afrique.	Migration N-S clairement définie.	Harcèlement.

<i>Stercorarius longicaudus</i> Labbe à longue queue Plusieurs centaines de milliers de couples	<i>longicaudus</i>	? x 10 000 (à ? x 100 000)	100 % (zone de reproduction) (Zones arctique et subarctique du Paléarctique). Zone d'hivernage au large de l'Afrique australe et S de l'Amérique du Sud.	Migration N-S clairement définie.	Probablement le changement climatique.
	<i>pallascens</i>	? x 10 000 (à ? x 100 000)	Env. 25 % (zone de reproduction) (Zones arctique et subarctique de l'Holarctique et du Paléarctique). Zone d'hivernage au large de l'Afrique australe et S de l'Amérique du Sud.	Migration N-S clairement définie.	Probablement le changement climatique.

LARIDAE

<p><i>Pagophila eburnea</i> Mouette blanche de 9 000 à 25 000 couples</p>	-	Approximation : de 3 000 à 5 000 couples	Env. 20 % (zone de reproduction) (Haut arctique ou Holarctique et Paléarctique)	Passe la plus grande partie de l'année le long du front des glaces, errant même jusqu'à la lisière de la banquise ou même au N des zones de reproduction. En dehors de la période de reproduction, la plupart des oiseaux se concentrent dans la mer du Labrador le long du front de glace du détroit de Davis (entre le Groenland et l'Île de Baffin)	Perturbations, probablement le changement climatique.
<p><i>Rissa tridactyla</i> Mouette tridactyle Env. 6 000 000 à 7 000 000 couples</p>	<i>tridactyla</i>	? x 1 000 000 couples	Env. 90 % (zone de reproduction). L'hiver S jusqu'à la mer des Sargasses et O Afrique.	Dispersion au large après la reproduction, relativement pélagique.	Prélèvements non durables.
<p><i>Sterna anaethetus</i> Sterne bridée Probablement >200 000 couples</p>	<i>melanopterus</i>	? x 10 000 couples	100 % (O Afrique)	Inconnu, errent au large.	Perturbations.
	<i>fuligula</i>	Env. 130 000 couples	Env. 95 % (mer Rouge et E Afrique, golfe Persique et mer d'Oman jusqu'en Inde)	Inconnu, errent au large.	Perturbations.

	<i>antarctica</i>	? x 10 000 couples	Env. 75 % (Madagascar, Aldabra, Seychelles et Mascareignes en passant par les Maldives et jusqu'aux Îles Andaman)	Inconnu, errent au large.	Perturbations.
<i>Sterna fuscata</i> Sterne fuligineuse Probablement > 25 000 000 couples	<i>fuscata</i>	? x 100 000 ou 1 00 000 couples	De 25 à 30 % (Golfe du Mexique, y compris les Antilles et E Mexique, la Louisiane, le Texas, les îles du golfe de Guinée et S Atlantique)	Pélagique, rarement vue en mer. Après la reproduction, les adultes quittent la colonie et se dispersent au large. Parcourent de longues distances.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Prélèvement non durable des œufs (océan Indien). Perturbations (avions volant bas). Pollution et marées noires.
	<i>nubilosa</i>	? x 100 000 ou 1 000 000 couples	Env. 50 % (mer Rouge, golfe d'Aden et E océan Indien jusqu'aux îles Ryukyu et aux Philippines)	Pélagique, rarement vue en mer. Après la reproduction, les adultes quittent la colonie et se dispersent au large. Parcourent de longues distances.	Prédateurs terrestres (chats et rats). Prélèvement non durable des œufs (océan Indien). Perturbations (avions volant bas). Pollution et marées noires.

<i>Anous stolidus</i> Noddi brun Env. 300 000 à 500 000 couples	<i>stolidus</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	De 25 à 30 % (Caraïbes, îles S de l'Atlantique, et du golfe de Guinée au Cameroun)	Peu connu. Se dispersent en mer après la reproduction, mouvements dirigés inconnus. Pélagique, rarement vus sur la côte en dehors de la période de reproduction.	Prédateurs terrestres (chats et rats).
	<i>plumbeigularis</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	100 % (mer Rouge et Golfe d'Aden)	Peu connu. Se dispersent en mer après la reproduction, mouvements dirigés inconnus. Pélagique, rarement vu sur la côte en dehors de la période de reproduction.	Prédateurs terrestres (chats et rats).
	<i>pileanus</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	De 5 à 10 % (Seychelles et Madagascar E vers le N, Australie, Polynésie, Hawaii, et île de Pâques)	Peu connu. Se dispersent en mer après la reproduction, mouvements dirigés inconnus. Pélagique, rarement vu sur la côte en dehors de la période de reproduction.	Prédateurs terrestres (chats et rats).
<i>Anous minutus</i>	<i>atlanticus</i>	? x 1 000 ou 10 000	De 80 à 90 %	Peu connu.	Pas de menaces

<p>Noddi noir >200 000 couples</p>		couples	(îles de l'Atlantique N & E au golfe de Guinée)	Quelques dispersions jusqu'à 3 000 km (pour les races du Pacifique). Forte variation raciale suggérant que l'espèce est généralement sédentaire, avec des populations isolées.	spécifiques mentionnées.
<p><i>Anous tenuirostris</i> Noddi à bec grêle Inconnue, probablement plusieurs dizaines de milliers de couples</p>	<i>tenuirostris</i>	? x 10 000 couples	Env. 95 % (Seychelles, Mascareignes et probablement Maldives, tentatives possibles de reproduction en Somalie, non reproducteurs visitant l'Arabie et rarement la Tanzanie)	Peu connu. Dispersions après la reproduction, souvent observé à l'E des côtes africaines.	Certaines colonies sont vulnérables, bien qu'aucune menace spécifique ne soit mentionnée.
<p><i>Gygis alba</i> Gygis blanche Inconnue, probablement >100 000 couples</p>	<i>alba</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	Env. 5 % ou moins (Carolines en passant pas la Mélanésie jusqu'aux îles Norfolk et Kermadec, Hawaii, O Mexique, Costa Rica, îles S de l'Atlantique)	Peu connu. Dispersions après la reproduction, bien que résidant dans certaines îles. Pas de schéma connu dans les mouvements.	Pas de menace spécifique mentionnée.

	<i>candida</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	Env. 5 % ou moins (Seychelles et Mascareignes par l'océan Indien au SC Pacifique)	Peu connu. Dispersions après la reproduction, bien que résidant dans certaines îles. Pas de schéma connu dans les mouvements.	Pas de menace spécifique mentionnée.
ALCIDAE					
<i>Alle alle</i> Mergule nain Env. 12 000 000 (8 000 000-18 000 000) couples	<i>alle</i>	Env. 12 000 000-13 000 000 couples	100 % (E île Baffin par le Groenland et l'Islande jusqu'à Jan Mayen, Spitzberg, l'île Bear et Novaya Zemlia)	Itinérant, entreprend des migrations d'une longueur substantielle. Schémas des mouvements connus.	Pollution et marées noires. Probablement le changement climatique.
	<i>polaris</i>	Env. 250 000 couples	Env. 20 % (Franz Josef Land, de Severnaya Zemlya E à la mer de Béring)	Itinérant, entreprend des migrations d'une longueur substantielle. Schémas des mouvements connus.	Pollution et marées noires.

<p><i>Uria aalge</i> Guillemot de Troil Env. 9 000 000 couples</p>	<p><i>aalge</i></p>	<p>? x 100 000 couples</p>	<p>De 80 à 90 % (E Amérique du Nord, Groenland et Islande, par Féroé et l'Écosse au S Norvège et mer Baltique)</p>	<p>L'hiver au large, la plupart du temps durant la période de reproduction. Traverse habituellement les « frontières nationales » pendant la dispersion (très complexe) suivant la reproduction.</p>	<p>Prélèvements non durables, Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, perturbations.</p>
	<p><i>albionis</i></p>	<p>? x 100 000 couples</p>	<p>100% (Irlande et S Grande Bretagne en passant par la Bretagne jusqu'à l'O péninsule Ibérique; Helgoland)</p>	<p>L'hiver au large, la plupart du temps durant la période de reproduction. Traverse habituellement les « frontières nationales » pendant la dispersion suivant la reproduction (très complexe).</p>	<p>Prélèvements non durables, Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, perturbations.</p>

	<i>hyperborea</i>	? x 100 000 couples	100 % (Svalbard par N Norvège et Mourmansk à Novaya Zemlya)	L'hiver au large, la plupart du temps durant la période de reproduction. Traverse habituellement les « frontières nationales » pendant la dispersion suivant la reproduction (très complexe).	Prélèvements non durables, pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, perturbations.
<i>Uria lomvia</i> Guillemot de Brunnich Env. 11 000 000 couples	<i>lomvia</i>	Env. 3 000 000- 4 000 000 couples	De 75 à 80 % (du NE du Canada au golfe du Saint-Laurent, et du Groenland E à Franz Josef Land, Novaya Zemlya et Severnaya Zemlya). Centre de concentration (env. 25 % de la population mondiale) au NO de l'Atlantique, et notamment à l'E de l'Arctique canadien et du NO du Groenland.	L'hiver la plupart du temps au large. Dispersion déterminée par les conditions glacières et la nourriture disponible. Deux itinéraires de migration majeurs : associés avec (1) les courants de Labrador et (2) les courants E à O Groenland. Traverse souvent les « frontières nationales ».	Prélèvements non durables, pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (renards), perturbations.

<p><i>Alca torda</i> Pingouin torda Env. 700 000 (300 000-1 200 000) couples</p>	<p><i>torda</i></p>	<p>Env. 80 000 couples</p>	<p>De 85 à 90 % (E de l'Amérique du Nord, Groenland et E jusqu'à l'île Bear, la Norvège, le Danemark, la région de la mer Baltique, Mourmansk et la mer Blanche)</p>	<p>L'hiver au large. Traverse habituellement les « frontières nationales » pendant la dispersion suivant la reproduction. Atteint des eaux assez S (N côtes africaines et méditerranéennes).</p>	<p>Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (renards).</p>
	<p><i>islandica</i></p>	<p>Env. 650 000 couples</p>	<p>100 % (Islande, Féroé, Grande-Bretagne, Irlande E jusqu'à Helgoland, les îles de la Manche et le NO de la France)</p>	<p>L'hiver au large. Traverse habituellement les « frontières nationales » pendant la dispersion suivant la reproduction. Atteint des eaux assez S (N côtes africaines et méditerranéennes).</p>	<p>Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (renards).</p>

<p><i>Cepphus grylle</i> Guillemot à miroir Inconnue, estimation de 1985 : env. 270 000 (200 000-350 000) couples</p>	<p><i>grylle</i></p>	<p>? x 1 000 ou 10 000 couples</p>	<p>100 % (mer Baltique)</p>	<p>Résidents, principalement sédentaires. L'hiver dans les eaux protégées près de la colonie. Les juvéniles se dispersent sur de longues distances (peu de connaissances).</p>	<p>Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (visons, rats).</p>
	<p><i>mandtii</i></p>	<p>? x 10 000 couples</p>	<p>Env. 75 % (Arctique E Amérique du Nord S au Labrador et N Terre-Neuve, O & E Groenland, Jan Mayen et Svalbard E en passant par E Sibérie au N Alaska</p>	<p>Résidents, principalement sédentaires. L'hiver dans les eaux protégées près de la colonie. Les juvéniles se dispersent sur de longues distances (peu de connaissances).</p>	<p>Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (visons, rats).</p>

	<i>arcticus</i>	? x 10 000 couples	Env. 90 % (Amérique du Nord et S Groenland jusqu'aux Îles Britanniques, Norvège, SW Suède, Danemark, Mourmansk et mer Blanche)	Résidents, principalement sédentaires. L'hiver dans les eaux protégées près de la colonie. Les juvéniles se dispersent sur de longues distances (peu de connaissances).	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (visons, rats).
	<i>islandicus</i>	Env. 50 000	100 % (Islande)	Résidents, principalement sédentaires. L'hiver dans les eaux protégées près de la colonie. Les juvéniles se dispersent sur de longues distances (peu de connaissances).	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (visons, rats).

	<i>faeroeensis</i>	? x 1 000 ou 10 000 couples	100 % (Féroé)	Résidents, principalement sédentaires. L'hiver dans les eaux protégées près de la colonie. Les juvéniles se dispersent sur de longues distances (peu de connaissances).	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (visons, rats).
<i>Fratercula arctica</i> Macareux moine Env. 6 000 000 (3 800 000-8 200 000) couples	<i>arctica</i>	? x 1 000 000	Env. 75 % (SE Île de Baffin et Baie d'Hudson S jusqu'au Maine, et E en passant par SO & S du Groenland et l'Islande jusqu'à l'île Bear, C & N Norvège, presque île de Kola et S Novaya Zemlya)	L'hiver au large, largement dispersés. La dispersion suivant la reproduction est très complexe, mais les oiseaux traversent toutefois les « frontières nationales ».	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (rats, chats, chiens), bétail, perturbations (tourisme).

	<i>naumanni</i>	? x 1 000 000	100 % (NE du Canada (haut E Arctique), NO & E Groenland à Jan Mayen, Spitzberg et N Novaya Zemlya)	L'hiver au large, largement dispersés. La dispersion suivant la reproduction est très complexe, mais les oiseaux traversent toutefois les « frontières nationales	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (rats, chats, chiens), bétail, perturbations (tourisme).
	<i>grabae</i>	Env. 4 500 000 couples	100 % (Féroé, S Norvège et SO Suède S jusqu'aux îles Britanniques, aux îles de la Manche et au NO de la France)	L'hiver au large, largement dispersés. La dispersion suivant la reproduction est très complexe, mais les oiseaux traversent toutefois les « frontières nationales	Pêche excessive, pêche au filet maillant, pollution et marées noires, introduction de prédateurs terrestres (rats, chats, chiens), bétail, perturbations (tourisme).

Références

Bakken, V. & Falk, K. (eds.) 1998. Incidental take of seabirds in commercial fisheries in the arctic countries. Rapport technique n° 1 de la CFFA. Secrétariat international de la CFFA. 50 p.

Chardine, J. & Mendenhall, V. 1998. Human disturbance at arctic seabird colonies. Rapport technique n° 2 de la CFFA. Secrétariat international de la CAFF. 18 p.

del Hojo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. eds. (1992) *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Ostrich to Ducks. Lynx Edicions, Barcelone

del Hojo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. eds. (1996) *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 3. Hoatzin to Auks. Lynx Edicions, Barcelone

Denlinger, L. & Wohl, K. (eds.) 2001. Seabird harvest regimes in the circumpolar nations. Rapport technique n° 9 de la CAFF. Secrétariat international de la CFFA. 56 p.

Tableau 2. Menaces pesant sur les oiseaux de mer candidats à l'inclusion dans l'AEWA et son Plan d'action

Nom scientifique de l'espèce	Nom commun de l'espèce	Menaces										Statut des menaces, mondial & européen (selon BirdLife)	SPEC (selon BirdLife International, 2004)	Commentaires
		perte d'habitat	chasse & harcèlement	prédateurs introduits (rats, chats, etc.)	exploitation humaine non durable	limité à quelques sites	perturbations	mortalité accidentelle (filets, hameçons)	changement climatique	pénurie alimentaire (pêche excessive)	pollution (marées noires)			
PHAETONIDAE														
<i>Phaethon aethereus</i>	Phaéton à bec rouge			X									LC	Cap Vert : déclin alarmant
<i>Phaethon rubricauda</i>	Phaéton à brins rouges			X	X								LC	
<i>Phaethon lepturus</i>	Phaéton à bec jaune			X	X								LC	
SULIDAE														
<i>Sula (Morus) bassana</i>	Fou de Bassan					X		X		X			LC (S)	susceptible de catastrophes
<i>Sula dactylatra</i>	Fou masqué			X	X		X						LC	
<i>Sula sula</i>	Fou à pieds rouges	X		X	X		X						LC	
<i>Sula leucogaster</i>	Fou brun			X	X		X						LC	
PHALACROCORACIDAE														
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormoran huppé												LC ((S))	déclin de certaines populations
FREGATIDAE														
<i>Fregata aquila</i>	Frégate aigle-de-mer			X	X	X	X	X					VU	
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	X	X				X						LC	
<i>Fregata minor</i>	Frégate du Pacifique	X	X	X			X		X				LC	
<i>Fregata ariel</i>	Frégate ariel	X	X	X			X		X				LC	
STERCORARIIDAE														
<i>Catharacta antarctica</i>	Labbe de McCormick		X										LC	déclin de certaines populations

<i>Catharacta skua</i>	Grand Labbe		X					X		X		LC (S)		déclin de certaines populations
<i>Stercorarius pomarinus</i>	Labbe pomarin											LC ((S))		données insuffisantes
<i>Stercorarius parasiticus</i>	Labbe parasite		X						X			LC ((S))		
<i>Stercorarius longicaudus</i>	Labbe à longue queue											LC ((S))		
LARIDAE														
<i>Pagophila eburnea</i>	Mouette blanche						X		X		X	LC ((R))	3	moins de 500 populations, menaces difficiles à évaluer, fort déclin
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle				X					X		LC ((S))		taille variable des populations
<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée						X					LC		
<i>Sterna fuscata</i>	Sterne fuligineuse			X	X		X				X	LC		
<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun			X								LC		certaines populations sont vulnérables
<i>Anous minutus</i>	Noddi noir											LC		certaines populations sont vulnérables
<i>Anous tenuirostris</i>	Noddi à bec grêle											LC		certaines populations sont vulnérables
<i>Gygis alba</i>	Gygis blanche											LC		
ALCIDAE														
<i>Alle alle</i>	Mergule nain								X		X	LC ((S))		déclin de certaines populations
<i>Uria aalge</i>	Guillemot de Troil				X		X	X		X	X	LC ((S))		déclin de certaines populations
<i>Uria lomvia</i>	Guillemot de Brunnich			X	X		X	X		X	X	LC ((VU))	3	déclin de certaines populations
<i>Alca torda</i>	Pingouin torda			X				X		X	X	LC ((S))		déclin en Norvège et en Irlande
<i>Cephus grylle</i>	Guillemot à miroir			X			X	X		X	X	LC (H)	2	déclin de certaines populations
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	X		X			X	X		X	X	LC ((H))	2	fort déclin

Catégories de la Liste rouge de l'UICN

EX – éteint, **EW** – éteint à l'état sauvage, **CR (PE)** – gravement menacé (potentiellement éteint), **CR** – gravement menacé, **EN** – menacé d'extinction, **VU** – vulnérable, **NT** – potentiellement menacé, **LC** – faible risque **DD** – insuffisamment documenté, **NE** – non évalué, **NR** – non reconnu

Statut des menaces européen

CR – gravement menacé, **EN** – menacé d'extinction, **VU** – vulnérable, **D** – en déclin, **R** - rare, **H** – en baisse, **L** – localisé, **S** – sûr, **DD** – insuffisamment documenté, **NE** – non évalué, **()** – statut temporaire

Catégories d'espèces faisant l'objet de préoccupations en Europe (SPEC)

SPEC 1 – Espèces européennes faisant l'objet de préoccupations globales, c'est-à-dire classées dans les Catégories suivantes de la Liste rouge de l'UICN à un niveau mondial : Gravement menacé, Menacé d'extinction, Vulnérable, Potentiellement menacé ou Insuffisamment documenté.

SPEC 2 – Espèces dont les populations mondiales sont concentrées en Europe et dont l'état de conservation est Défavorable en Europe.

SPEC 3 – Espèces dont les populations mondiales ne sont pas concentrées en Europe mais dont l'état de conservation est défavorable en Europe.

Références

Bakken, V. & Falk, K. (eds.) 1998. Incidental take of seabirds in commercial fisheries in the arctic countries. Rapport technique n° 1 de la CFFA. Secrétariat international de la CFFA. 50 p.

BirdLife International (2004) *Threatened birds of the world 2004*. CD-ROM. Cambridge, UK: BirdLife International.

BirdLife International (2004) *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK: BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 12)

Chardine, J. & Mendenhall, V. 1998. Human disturbance at arctic seabird colonies. Rapport technique n° 2 de la CFFA. Secrétariat international de la CFFA 18 p.

del Hojo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. eds. (1992) *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Ostrich to Ducks. Lynx Edicions, Barcelone

del Hojo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. eds. (1996) *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 3. Hoatzin to Auks. Lynx Edicions, Barcelone

Denlinger, L. & Wohl, K. (eds.) 2001. Seabird harvest regimes in the circumpolar nations. Rapport technique n° 9 de la CFFA. Secrétariat international de la CFFA 56 p.

Tableau 3. Liste des menaces et références aux paragraphes du Plan d'action de l'AEWA (2003–2005) les concernant.

Menace (nombre d'espèces menacées)	Paragraphe du Plan d'action
Changement climatique / conditions météorologiques défavorables (toutes)	Affectant virtuellement (potentiellement) toutes les espèces et pas seulement les oiseaux de mer nouvellement proposés, mais le Plan d'action ne prend pas en main la question du changement climatique. Un nouveau sous-chapitre est nécessaire. Les conditions météorologiques défavorables doivent être classées Mesures d'urgence (2.3)
Introduction de prédateurs (12)	2.5.3
Perturbations / tourisme / activités de loisirs (9)	2.1.1 (b), 4.2, 4.3.5, 4.3.6, 6.3, 6.4
Pénurie alimentaire (due à une pêche excessive) (8)	Un ou plusieurs nouveaux paragraphes doivent être ajoutés 4.3.X + renvoi à 3.2 (zones où la pêche est interdite)
Mortalité accidentelle (filets de pêche, hameçons) (7)	Besoin d'un ou de plusieurs paragraphe(s) supplémentaire(s) 4.3.X
Pollution (marées noires) (7)	Besoin d'un sous-chapitre 3.X ou 4.X supplémentaire + renvoi à 2.3
Exploitation humaine non durable (5)	2.1.1 (a)/(c), 2.1.2 (a) – (d)
Chasse / harcèlement (3)	4.1
Destruction / pertes d'habitats (3)	3.2, 3.3, 4.3.5, 4.3.6
Concentration sur un petit nombre de sites (1)	Bien que menaçant quelques espèces, il ne s'agit pas d'un facteur induit par l'homme